



Ligue de Tennis de Table
Bourgogne. Franche-Comté
Siège Social : 48 Bld de la Marne – 21000 DIJON

Direction et Comptabilité :
48 BD de la Marne à DIJON
Tél. : 0380421402
Mail : magali.fortunade-girard@lbfctt.fr

Administratif - Sportif : Maison Régionale des Sports
3 Avenue des Montboucons – 25000 BESANCON
Tél : 0381881032
Mail : sylvie.ivaldi@lbfctt.fr

Procès-Verbal de la présentation de l'ETR et du Conseil de Ligue
Mercredi 24 mars 2021 par visioconférence

Présents : (18 participants) Bernard FERRIERE, Patrick CANNET, Richard PEREYROL, Frédéric LEPORCQ, Christine MILESI, Patrick JOUBAUD, Rémi MONNERET, Catherine PICARD, François DOS REIS, Tahar KHELLAF, Pascal VITRANT, Laurent MILLOTTE, Jean Noël MARTIN, Henri Louis GACHOD, Aymeric OLIVIER, Malory LASNIER, Patrick MONNERET, Jean Michel ADREY.

Excusés : Tania BABOT, Audrey PECHENOT, Sylvain PERRIN, Dominique DANTIGNY

Début de la séance : 20h00

1) Mot de Bernard FERRIERE Président de la Ligue BFC TT :

Bernard FERRIERE accueille tous les membres, les remercie d'être présents et précise qu'il s'agit d'une réunion de présentation de la nouvelle « Equipe Technique Régionale » issue d'un travail préliminaire de la Commission Jeunes et Technique, qui sera suivi d'un Conseil de Ligue dont le sujet sera l'avenir du Pôle Espoirs de Lons le Saunier.

2) Présentation de l'Equipe Technique Régionale par Laurent MILLOTTE et Patrick CANNET, membres de la Commission Jeunes et Technique de la Ligue BFC TT :

1- Diagnostic des structures actuelles :

Après avoir rappelé le fonctionnement et les résultats obtenus par le Pôle Espoirs existant en Franche Comté avant la fusion des régions (2003-2012), Laurent MILLOTTE fait un diagnostic du Pôle Espoirs de Lons le Saunier, en terme d'effectif et de résultats. Au regard de ces éléments, la Commission Jeunes et Technique recommande de mettre en place une nouvelle organisation de la performance basée sur les territoires et une restructuration de l'ETR plus étoffée et plus transversale.

Tahar Khellaf et Francois Dos Reis demande si cette nouvelle organisation a été présentée à la CTN de la Ligue Malory Lasnier.

Réponse est faite par Laurent Millote et Patrick Cannet en affirmant que cette présentation a été présentée à la CTN.

2- Les 3 piliers du projet :

Patrick CANNET précise les 3 piliers du projet qui sont :

- des objectifs sportifs : le niveau d'exigence clairement affiché doit être le niveau national.





Ligue de Tennis de Table
Bourgogne. Franche-Comté
Siège Social : 48 Bld de la Marne – 21000 DIJON

Direction et Comptabilité :
48 BD de la Marne à DIJON
Tél. : 0380421402
Mail : magali.fortunade-girard@lbfctt.fr

Administratif - Sportif : Maison Régionale des Sports
3 Avenue des Montboucons – 25000 BESANCON
Tél : 0381881032
Mail : sylvie.ivaldi@lbfctt.fr

- une organisation territoriale optimisée : réaliser un maillage fin du territoire avec une synergie entre les différentes structures (clubs, CD et ligue).

- une vision globale : depuis la détection du joueur jusqu'à l'entrée en structure de haut niveau
Il propose la mise en place d'une nouvelle organisation basée sur un pôle virtuel (ou institutionnel) et des structures décentralisées, afin d'avoir une prise en charge plus précoce.

3- Mise en œuvre du projet Performance :

En l'absence de questions, Patrick CANNET poursuit sur la mise en œuvre du projet, qui sera sous la direction du président ou du vice-président de la Commission Jeunes et Technique de la Ligue. Il précise le rôle du pôle virtuel (ou institutionnel) et le maillage du Territoire avec 3-4 clubs référents par CD (qui devront répondre à des critères préalablement établis) et des centres relais départementaux. Un cahier des charges sera à définir pour les joueurs sélectionnés.

Il propose de transformer le Pôle Espoirs de Lons en un Pôle Institutionnel ou événementiel comme le formule le projet de performance Fédéral prévu dans ce projet.

Question de Catherine PICARD : finalement, quelle est la différence avec l'existant ?

Réponse de Patrick CANNET : sans maillage territorial, il n'y a aura pas de champion de France de tennis de table en BFC, il faut une équité territoriale. Cette organisation avec un pôle institutionnel et d'autres pôles décentralisés est possible et reflète des demandes des clubs et des CD.

Question de François DOS REIS : l'objectif de ce projet est à court terme ou à long terme ?

Réponse de Patrick CANNET : même pour du court terme un travail est nécessaire et ce sera le rôle de la nouvelle ETR.

4- Organisation de la nouvelle ETR :

Laurent MILLOTTE précise les membres de cette ETR, qui sera sous la direction du Président de la Ligue de BFC TT en coordination avec la CTN et s'appuyant sur un Comité de coordination. Toutes les orientations majeures décidées par l'ETR devront être validées en Conseil de Ligue.

3) Avis des CD de la région BFC :

Un tour de table est fait avec tous les CD de la région et un vote est proposé par Bernard FERRIERE sur l'organisation de cette nouvelle ETR.





Ligue de Tennis de Table
Bourgogne. Franche-Comté
Siège Social : 48 Bld de la Marne – 21000 DIJON

Direction et Comptabilité :
48 BD de la Marne à DIJON
Tél. : 0380421402
Mail : magali.fortunade-girard@lbfctt.fr

Administratif - Sportif : Maison Régionale des Sports
3 Avenue des Montboucons – 25000 BESANCON
Tél : 0381881032
Mail : sylvie.ivaldi@lbfctt.fr

L'ensemble du Conseil de Ligue décide de reporter ce vote et de définir un nouveau Conseil de Ligue au jeudi 1^{er} avril à 20h.

Bernard FERRIERE rappelle que de toute façon le Pôle Espoirs fonctionnera comme actuellement au moins jusque fin juin 2021.

Rémi MONNERET précise qu'il est d'accord avec l'avis donné le 05/03/2021 par Bernard BOUSIGUE Directeur Technique National.

Tahar KHELLAF propose de laisser encore une année pleine donc jusque fin juin 2022.

Jean-Michel ADREY trouve qu'il n'est pas légitime de perdre une année si le fonctionnement du Pôle Espoirs doit être modifié et propose de voir avec la ville de Lons et le CD39 pour un auto-financement de cette structure.

François DOS REIS fait remarquer que le choix d'un lycée pour la rentrée prochaine est préoccupant pour les parents des enfants qui sont au Pôle.

Jean-Michel ADREY rappelle que le DTN validera la décision de la Ligue et qu'actuellement 2/3 des moyens en techniciens de la Ligue sont pris par ce Pôle.

Patrick CANNET insiste sur la notion d'un projet global.

Catherine PICARD regrette les annonces faites par la presse locale et interroge la ligue sur sa trésorerie actuelle.

Frédéric LEPORCQ indique que la trésorerie de la Ligue est saine actuellement mais estime le coût de fonctionnement du Pôle à environ 10-15 % du chiffre d'affaires de la Ligue (hors reversement FFTT et CD).

François DOS REIS lui demande quel est le coût à prévoir et le budget prévisionnel de pôles décentralisés.

Frédéric LEPORCQ lui répond qu'un réfléchage sera à imaginer si cette organisation est retenue.

Bernard FERRIERE rappelle qu'en 2021 la région BFC a perdu 32% de licenciés en tennis de table.





Ligue de Tennis de Table
Bourgogne. Franche-Comté
Siège Social : 48 Bld de la Marne – 21000 DIJON

Direction et Comptabilité :
48 BD de la Marne à DIJON
Tél. : 0380421402
Mail : magali.fortunade-girard@lbfctt.fr

Administratif - Sportif : Maison Régionale des Sports
3 Avenue des Montboucons – 25000 BESANCON
Tél : 0381881032
Mail : sylvie.ivaldi@lbfctt.fr

Catherine PICARD trouve que la priorité est de faire revenir les jeunes au tennis de table et pas de fermer le Pôle Espoirs.

Frédéric LEPORCQ s'interroge sur la reprise du sport en septembre 2021 et ne peut pas faire un budget prévisionnel à ce jour.

Rémi MONNERET s'interroge sur le devenir des 100.000 euros de la FFTT et sa répartition pour la Ligue BFC.

Jean-Michel ADREY revient sur le projet et sur les moyens engagés par la Ligue pour ce Pôle, qui lui semblent trop importants.

Bernard FERRIERE rappelle les objectifs du Plan Fédéral de performance pour un Pôle Espoirs et des critères de sélections. La CTN désigne une liste des joueurs (euses) en mesure d'intégrer un pôle Espoirs, le DTN approuve ou rejette. Un Pôle Espoir peut accueillir 12 à 15 jeunes respectant les critères. A ce jour pour Lons, les critères ne sont pas respectés et le terme pôle d'entraînement est plus approprié pour le nommer.

Patrick CANNET confirme qu'il faut un pool important de jeunes pour mettre en place des structures décentralisées.

Malory LASNIER rappelle qu'il n'y pas eu d'entrée en Pôle France depuis 2014 pour BFC.

5) Conclusion :

Au vu des discussions et afin de laisser le temps de la réflexion par rapport au projet présenté ce soir, l'idée d'un vote est abandonnée ce soir et une nouvelle réunion du Conseil de Ligue est programmée **le jeudi 1er avril 2021**, par zoom, à partir de 20h.

Le Secrétaire Général,
Patrick JOUBAUD

Le Président,
Bernard FERRIERE





Direction et Comptabilité :
48 BD de la Marne à DIJON
Tél. : 0380421402
Mail : magali.fortunade-girard@lbfctt.fr

Ligue de Tennis de Table
Bourgogne. Franche-Comté
Siège Social : 48 Bld de la Marne – 21000 DIJON

Administratif - Sportif : Maison Régionale des Sports
3 Avenue des Montboucons – 25000 BESANCON
Tél : 0381881032
Mail : sylvie.ivaldi@lbfctt.fr

CONVOCATION DU CONSEIL DE LIGUE

LE 24 MARS à 20H en visio conférence

Ordre du jour :

- 1) Présentation et orientation de la commission jeunes et technique. (vote)
- 2) Pôle espoir de Lons le Saunier (état des lieux et avenir) (vote)

Sont convoqués : C. Milesi, F. Leporcq, P. Cannel, P.Joubaud, P.Monneret, R.Monneret, T.Babot, S.Perrin, R.Pereyrol, B.Ferriere, C.Picard, A.Pechenot.

Les Présidents de CD :

A .Olivier, J N. Martin, F.Dos Reis, H L.Gachod, L.Millote, P.Vitrant, D.Dantigny, T.Khellaf.

Invités : J M. Adrey, M. Lasnier.

Le secrétaire P. Joubaud

